

Actif net du portefeuille : 73,88 M€

Valeur liquidative de la part : 10,455 €

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

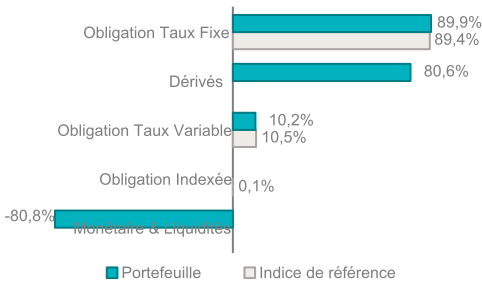
Le FCPE ISR (art. 8) suit une gestion multi-actifs mixant obligations corporate cotées (90%) et non cotées (10% maximum). Il a pour objectif de participer à la performance des marchés de taux via des investissements dans des entreprises dont l'impact social sur leurs collaborateurs est mesuré et piloté au travers de 3 enjeux sociaux majeurs (réduction des inégalités, handicap, emploi des seniors).

PERFORMANCES PASSEES

Votre fonds ne dispose pas encore de données sur une année calendaire complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.
La date de première VL du fonds est le 6 septembre 2023.
La devise de référence est l'euro (EUR).

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE*



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC*

Valeurs	Poids
OBL % 04/27 185	5,04%
OBL 2.1% 04/29 189	4,63%
DBR 0.5% 2/26	4,47%
DBR 2.4% 11/30	3,58%
BKO 3.1% 12/25 2Y	2,37%

* Les données affichées sont celles du fonds maître.

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 06/09/2023

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) ⁽¹⁾ :

1234567

Risque le plus faibleRisque le plus élevé

Forme juridique : FCPE

Classification AMF : Oblig. et autres TC libellés en euros

Article SFDR ⁽²⁾ : 8

Code ISIN : 990000134239

Devise : Euro

Indice de référence : (Dividendes/coupons nets réinvestis)
100% Bloomberg Euro-Aggregate : Corporates -- 500MM

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,45%

Coûts de transaction : 0,00%

Principaux risques :
Risque de perte en capital
Risque de taux
Risque de crédit
Risque de durabilité
Risque de contrepartie

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

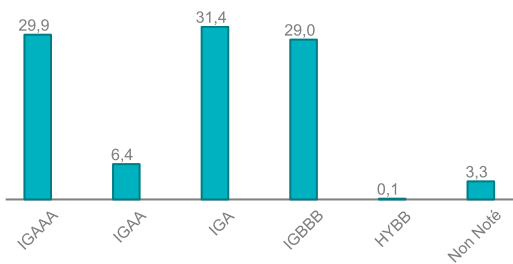


SENSIBILITÉ*

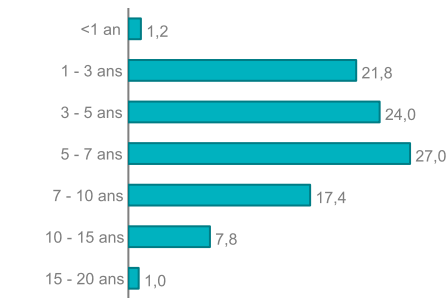
	Date du rapport	Mois précédent	29/12/2023
Portefeuille	6,15	7,25	3,30
Indice de référence	4,36	4,41	4,40

ANALYSE DU FONDS MAITRE - TAUX

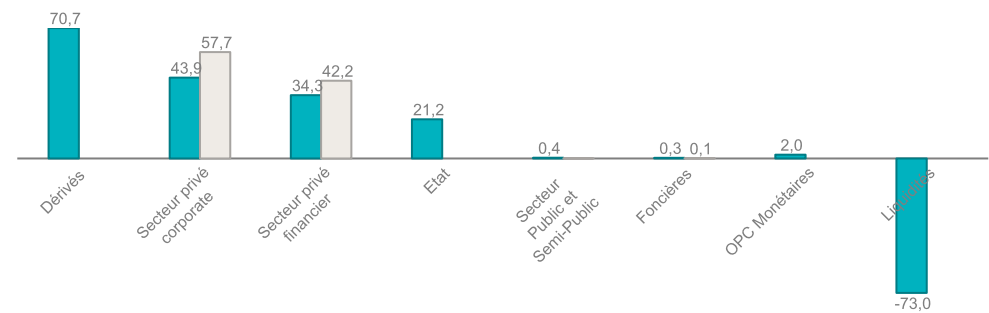
Répartition par notation long terme (en % d'actif)*



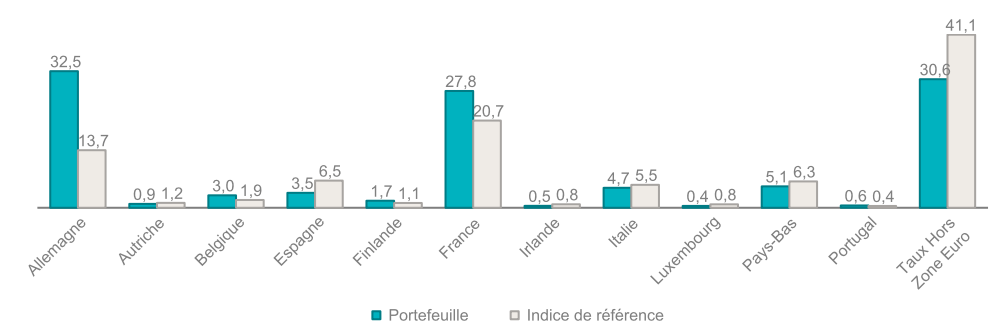
Répartition par tranche de maturité (en % d'actif)*



Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)*



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)*



* Les données affichées sont celles du fonds maître.

Économie et Marchés

La résilience de l'économie mondiale et en particulier celle des Etats-Unis continue d'alimenter la remontée des taux souverains et en particulier celle des taux réels. Ces derniers évoluent à des niveaux théoriquement pénalisants pour les marchés d'actions et pourtant les indices américains comme européens poursuivent leur tendance haussière, signe que les investisseurs restent convaincus que les taux souverains rechuteront de manière significative ces prochains mois. La hausse de ces derniers s'explique également dans une moindre mesure par la remontée des anticipations d'inflation dans le sillage de la progression marquée du prix du baril de pétrole. Le Brent se rapproche en effet de 90 \$/b, soit un point haut depuis octobre 2023, porté par l'intensification du risque géopolitique. Les cours du brut ont par ailleurs pu bénéficier des statistiques économiques enfin encourageantes en Chine, notamment l'indice PMI manufacturier revenu en territoire d'expansion. Ceci contribue à redonner quelques couleurs aux indices actions chinois mais ces derniers restent nettement en retrait par rapport à leurs pairs internationaux, en particulier par rapport au Japon. Le Topix continue en effet de surperformer, soutenu par la poursuite de la dépréciation du Yen alors même que la Banque du Japon a finalement mis un terme à l'ère des taux directeurs négatifs. Mentionnons enfin que la Banque Nationale Suisse s'est distinguée en baissant ses taux directeurs en premier, ce qui a pressuré le franc suisse à la baisse (-2,4% vs euro) et laisse espérer que ce soit le début d'un cycle d'assouplissement monétaire global des banques centrales des pays développés.

Le mot du gérant

Les marchés obligataires sont toujours caractérisés par une volatilité importante. Début mars la BCE, bien qu'ayant maintenu ses taux directeurs inchangés, a ajusté son scénario d'inflation dans un sens plus favorable, ce qui a entraîné une détente des taux souverains. Cependant, la publication surprise en hausse des PPI et CPI aux US a entraîné les taux à la hausse. Puis, en fin de mois, plusieurs commentaires accommodants de membres de la BCE ont rassuré les investisseurs européens. Ainsi le 10 ans allemand baisse de 9pbs alors qu'aux US il monte de 13bps. Les banques centrales restent data-dépendantes et ne comptent infléchir leurs politiques monétaires qu'après les chiffres de mai, voire juin. Le crédit reste bien orienté avec des émissions primaires largement sursouscrites. Les indices CDS sont inchangés sur le mois tandis que les indices cash surperforment, toujours tirés par des flux acheteurs. Nous restons sur-sensibles sur les portefeuilles et défensifs en actifs risqués.

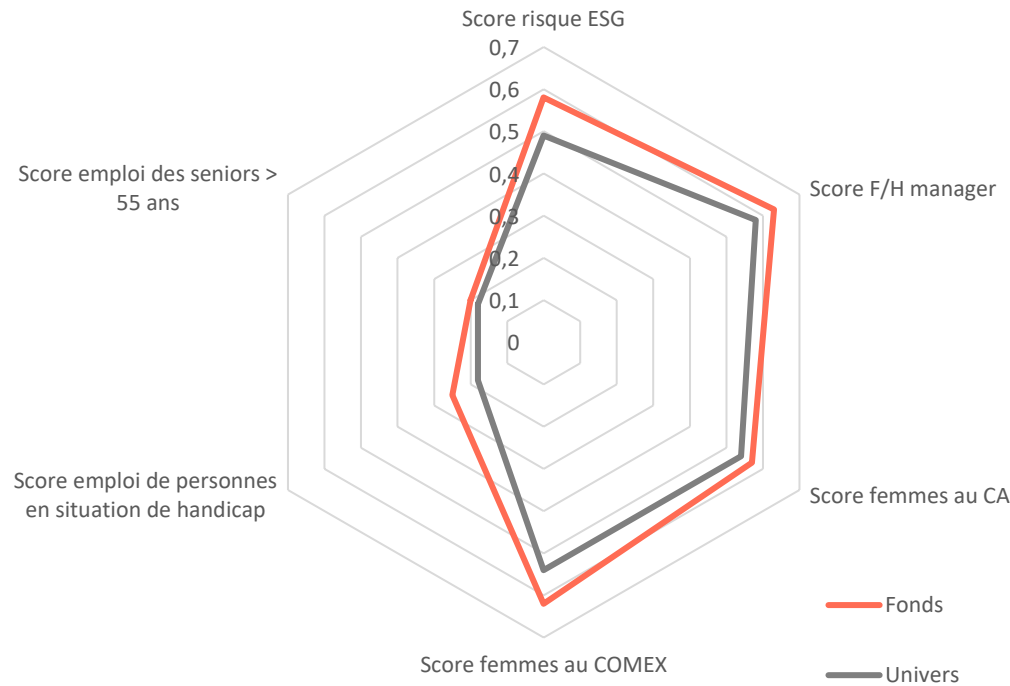


ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE – POCHÉ COTEE *

* Les données affichées sont celles du fonds maître

Pilotage extra-financier du fonds / univers

Le radar représente le pilotage des différents scores extra-financiers du fonds par rapport à son univers. Le score est calculé à partir des indicateurs de performance bruts. Il est normalisé et prend ses valeurs entre 0 et 1.



Performance des indicateurs du fonds / univers

L'histogramme représente les taux et les résultats bruts des indicateurs extra-financiers du fonds par rapport à son univers.



Taux de couverture	100,00%	75,47%	86,73%	87,77%	100,00%	100,00%
	98,91%	63,83%	77,76%	88,62%	100,00%	100,00%



Le fonds optimise en continu sa performance extra-financière en relatif avec son univers sur chaque critère présent au sein du radar.

Score risque ESG (source Sustainalytics) : il mesure le degré d'exposition de la valeur économique d'une entreprise à un risque ESG. 1 représente une absence de risque ESG et 0 un risque ESG maximal. Le score risque ESG est ainsi meilleur lorsque le risque ESG est plus faible.

Ratio F/H manager (source : Humpact et analyse interne) : Ratio d'égalité entre les hommes et les femmes dans l'accès au management. Il permet de mesurer la non-discrimination des femmes pour accéder aux postes de management tout en prenant en compte le taux de féminisation dans l'effectif global. Ce ratio est établi en calculant la part de femmes présentes dans le management au regard du taux de féminisation de l'effectif global, puis en comparant ce résultat à la part des hommes dans le management au regard de leur taux de présence dans l'effectif global.

% de femmes au CA (source : Humpact et analyse interne) : la part des femmes au Conseil d'Administration.

% de femmes au COMEX (source : Humpact et analyse interne) : la part des femmes au comité exécutif ou de direction.

% d'emploi de personnes en situation de handicap (source : Humpact et analyse interne) : il permet d'identifier les entreprises qui ont mis en place un système de mesure des personnes en situation de handicap. Face au faible nombre d'émetteurs qui communiquent sur le taux de personnes en situation de handicap dans leur effectif, sont privilégiés les émetteurs qui communiquent sur ce taux. Un émetteur ne communiquant pas sur ce taux se voit attribuer un score de 0.

% d'emploi des seniors > 55 ans (source : Humpact et analyse interne) : il permet d'identifier les entreprises qui ont mis en place un système de mesure des personnes de plus de 55 ans. Face au faible nombre d'émetteurs qui communiquent sur le taux de personnes de plus de 55 ans dans leur effectif, sont privilégiés les émetteurs qui communiquent sur ce taux. Un émetteur ne communiquant pas sur ce taux se voit attribuer un score de 0.

Le fonds assure un risque ESG moyen inférieur au risque ESG moyen de l'univers après élimination de minimum 20% des valeurs au risque ESG les plus élevés.

Afin de respecter l'exigence du Label ISR (V2), le fonds s'engage à surperformer sur au moins deux indicateurs par rapport à son univers. Le taux de couverture minimum requis, au niveau du fonds, pour le premier indicateur est de 90 % et de 70 % pour le deuxième indicateur.

1er indicateur : Taux de femmes au CA
2e indicateur : Intensité carbone (scope 1 & 2)

Univers : émetteurs présents dans l'indice de référence aux dates de mises à jour (bi-annuel).

Le taux de couverture désigne le taux de disponibilité de l'indicateur, pondéré par la part de l'actif dans le fonds.



ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE – POCHÉ COTÉE*

* Les données affichées sont celles du fonds maître

Contribution des piliers E, S et G au risque ESG global

Fonds/Univers	Note risque ESG Global	Contribution du pilier E	Contribution du pilier S	Contribution du pilier G
Portefeuille	17,8	16,56%	44,19%	39,24%
Univers de départ	18,3	18,20%	44,49%	37,31%

Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers de départ.

Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'univers de départ exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	12,72%	9,89%
Niveau 1	13,78%	13,69%
Niveau 2	31,41%	32,03%
Niveau 3	40,72%	38,04%
Niveau 4	1,36%	4,91%
Niveau 5	0%	1,45%
Taux de couverture	93,93%	99,24%

Une controverse est un évènement ayant un impact sur l'environnement et/ou la société. L'implication d'une entreprise dans une controverse peut ainsi indiquer que son système de gestion est insuffisant pour gérer des risques ESG. Les controverses sont catégorisées de 1 à 5 selon l'échelle suivante :

Niveau 1 : l'évènement a un impact faible sur l'environnement et/ou la société et n'expose l'entreprise qu'à un risque négligeable.

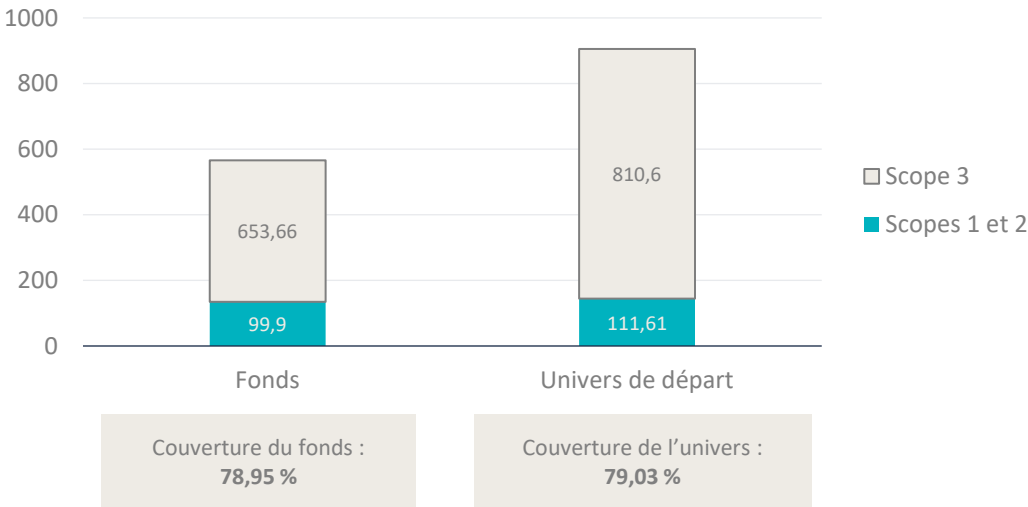
Niveau 2 : l'évènement a un impact modéré sur l'environnement et/ou la société et n'expose l'entreprise qu'à un risque minimal.

Niveau 3 : l'évènement a un impact significatif sur l'environnement et/ou la société et expose l'entreprise à un risque modéré.

Niveau 4 : l'évènement a un impact fort sur l'environnement et/ou la société et tend à refléter un problème structurel au sein de l'entreprise

Niveau 5 : l'évènement a un impact sévère sur l'environnement et/ou la société et expose l'entreprise à un risque sérieux.

Intensité Carbone (TCO2 MEUR Revenus)



Source : Sustainalytics

Intensité Carbone : Exprimé en tonnes de CO2 par million d'euros de revenu, l'indicateur mesure la quantité de Gaz à effet de serre (GES) produite par unité de revenu générée par l'entreprise. Elle est pondérée par la part de l'actif dans le portefeuille.

Source : Sustainalytics

Les chiffres présentés sur cette page sont calculés sur l'actif net du fonds hors OPC, dérivés, cash, etc.

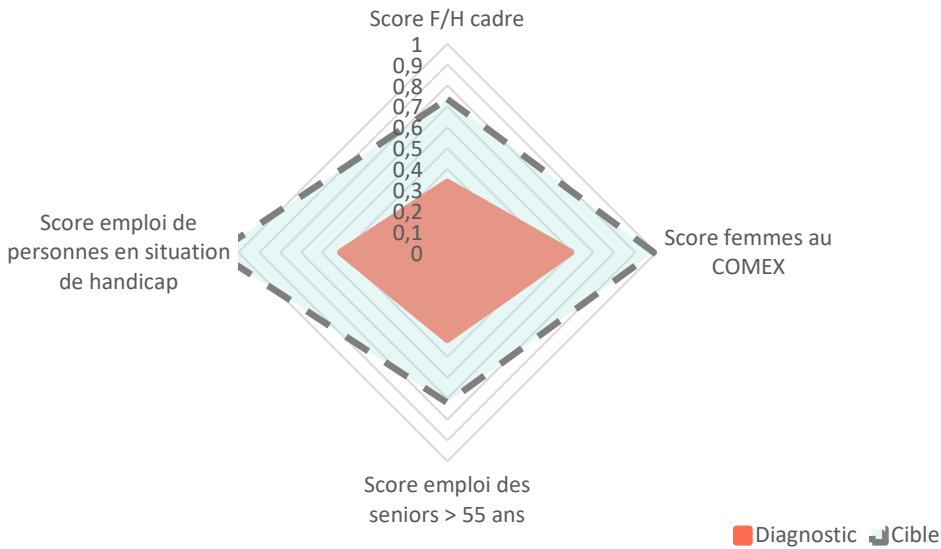
	Fonds	Univers de départ	Source	Définition de l'indicateur
VIOLATION UNGC*	0%	0,47%	Sustainalytics	La part des actifs du fonds exposés à des entreprises qui violent les principes de l'UN Global Compact * ou les principes directeurs de l'OCDE.
* United Nations Global Compact : unglobalcompact.org	Couverture du fonds : 91,61%	Couverture de l'univers : 96,87%		
EXISTENCE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS	96,40%	97,11%	Sustainalytics	La part des investissements dans des entités ayant une politique en matière des droits humains en ligne avec les principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'Homme.
	Couverture du fonds : 92,61%	Couverture de l'univers : 95,22%		

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE – POCHE NON COTEE*

* Les données affichées sont celles du fonds maître

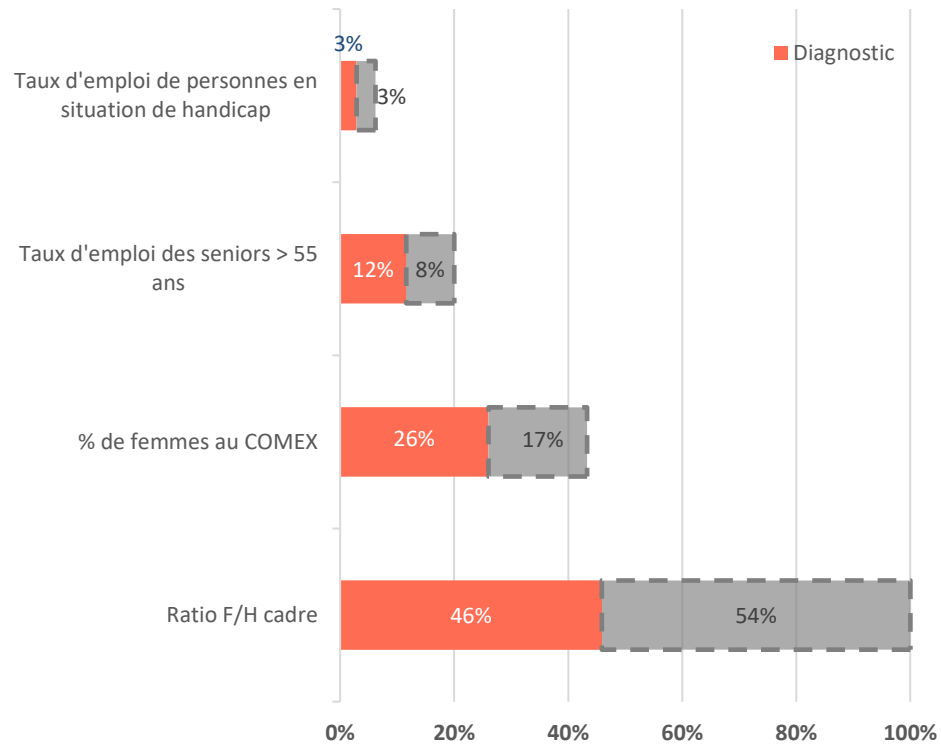
Etat des lieux extra-financier

Le radar représente le diagnostic social moyen des entreprises par rapport à leur cible sociale fixée. Le score est calculé à partir des indicateurs de performance bruts. Il est normalisé et prend ses valeurs entre 0 et 1.



Trajectoire sociale

L’histogramme représente les taux et les résultats bruts des indicateurs extra-financiers du fonds par rapport à leur trajectoire fixée.



Taux de couverture	Taux d'emploi de personne en situation de handicap	Taux d'emploi des seniors > 55 ans	% de femmes au COMEX	Ratio F/H cadre
	81,52%	54,38%	81,52%	54,38%



Un diagnostic social initial des entreprises est réalisé sur leurs indicateurs sociaux. Une feuille de route sociale est ensuite élaborée pour chaque entreprise afin d’atteindre une cible sur chaque indicateur. Les entreprises s’engagent ainsi sur une trajectoire sociale.

Le « diagnostic » représente la moyenne des indicateurs sociaux observés au moment de l’investissement. La « cible » de cette poche désigne le niveau attendu des mêmes indicateurs sociaux en fin de période d’investissement. La trajectoire sociale moyenne correspond ainsi à la différence entre le diagnostic et la cible à partir du moment où des cibles ont été fixées à l’entreprise.

Ratio F/H cadre : Ratio d’égalité entre les hommes et les femmes dans la promotion. Il permet de mesurer la non-discrimination des femmes pour accéder aux postes de cadre tout en prenant en compte le taux de féminisation dans l’effectif global. Ce ratio est établi en calculant la part de femmes cadres au regard du taux de féminisation de l’effectif global, puis en comparant ce résultat à la part des hommes cadres au regard de leur taux de présence dans l’effectif global.

% de femmes au COMEX : la part des femmes au comité exécutif ou équivalent.

% d’emploi des seniors > 55 ans : il permet d’identifier les entreprises qui ont mis en place un système de mesure des personnes de plus de 55 ans. Face au faible nombre d’émetteurs qui communiquent sur le taux de personnes de plus de 55 ans dans leur effectif, sont privilégiés les émetteurs qui communiquent sur ce taux.

% d’emploi de personnes en situation de handicap : il permet d’identifier les entreprises qui ont mis en place un système de mesure des personnes en situation de handicap. Face au faible nombre d’émetteurs qui communiquent sur le taux de personnes en situation de handicap dans leur effectif, sont privilégiés les émetteurs qui communiquent sur ce taux.

L’additionnalité représente la progression réalisée par les entreprises sur les indicateurs sociaux sur la période d’investissement.

Le taux de couverture désigne le taux de disponibilité de l’indicateur, pondéré par la part de l’actif dans le fonds.



Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.